

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

N° DBC 20220524-02

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 MAI 2022 à 16H**

**Date de la convocation :** mercredi 18 mai 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 24 mai 2022 à 16h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Olivier CHAMBON, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Ghislaine DUBIEN, Jean-François DELAIRE, Philippe CAYRE, Frédéric CHONIER, Rachel BOURNIER, Éric CABROLIER, Serge FAYET,

**Membres ayant donné pouvoir :**

Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN  
Patrick SAUZEDDE à Frédéric Chonier

**Membres du Bureau absents excusés :**

Bernard VIGNAUD, Chantal CHASSANG, Georges LOPEZ, Ludovic COMBE, Claude GOUILLON-CHENOT, Jean-Éric GARRET, Daniel BALISONI, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Caroline GUELON, Didier CORNET, Serge THEALLIER, Michel COUPERIER, Hélène BOUDON.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**DISPOSITIFS PLAN AISANCE AQUATIQUE ET J'APPRENDS A NAGER**

*Rapporteur : Frédéric CHONIER, Vice-Président*

- **Vu** le code général des collectivités territoriales,
- **Vu** la délibération n°20200715-05 portant délégation au bureau communautaire,
- **Vu** la mise en place des dispositifs par l'Agence Nationale du Sport

En 2021 la Communauté de communes a mis en place le dispositif « j'apprends à nager » sur la piscine de St Rémy-sur-Durolle en lien avec l'agence nationale du sport (ANS).

163 enfants de 6-12 ans du territoire ont pu bénéficier gratuitement de 10 heures d'apprentissage de la natation.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

19

Membres du Bureau représentés :

2

Total votants :

20

- En 2022, deux actions sont menées pour continuer de lutter contre les accidents de baignade :
- Plan Aisance aquatique pour les 4-6 ans
  - J'apprends à nager pour les 6-12 ans

Avec l'ouverture du centre aquatique intercommunal au 1<sup>er</sup> juillet 2022, il est possible de mener ce dispositif dans les 2 équipements qui nécessite l'encadrement des enfants par des éducateurs sportifs diplômés.

L'accueil des 4-6 ans sur le dispositif plan aisance aquatique demande du matériel spécifique (parcours aquatique) qui sera présent sur le nouveau centre aquatique.

La participation à ces actions menées sur la piscine de St Rémy-sur-Durolle et le centre aquatique intercommunale devra être gratuite pour les enfants du territoire.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la mise en place du dispositif « j'apprends à nager » pour les enfants de 6/12 ans sur les deux équipements
- **Approuve** la mise en place du dispositif « Plan Aisance Aquatique » pour les 3-5 ans sur le centre aquatique.
- **Autorise** le Président à solliciter une subvention auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ou de la Direction de l'administration générale et de l'enseignement supérieur (DAGES).
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette action.

TOTAL VOTANTS : 20

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Abstentions :

Membres présents : 19

Pour : 20

Membres représentés : 2

Non-participation :

Contre :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

